

10 mai 2015 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts en faveur de la Guadeloupe et de l'Outre- mer, Le Gosier le 10 mai 2015.

Merci pour votre accueil ici dans cette belle salle, dans cette ville que je connais bien pour y être venu dans des circonstances multiples qui tenaient à mon activité politique ou tout simplement à mon activité touristique.

J'ai voulu venir, ici, ce soir à votre rencontre, Mesdames et Messieurs les élus de la Guadeloupe avec le Président de l'Assemblée nationale pour que les engagements que je pourrais prendre, ce soir, puissent être transformés le plus rapidement possible en loi de la République et avec les membres du Gouvernement je n'ai pas pu emmener tout le Gouvernement, vous me le pardonnerez mais qui pouvaient avoir justement des compétences qui pouvaient être utiles à la Guadeloupe.

Je veux saluer, d'abord, la nouvelle Présidente du conseil départemental, que j'ai connue dans d'autres responsabilités mais qui n'a rien perdu de son ardeur et de la sincérité de son propos. Je voulais aussi vous dire tout le plaisir qui est le mien de retrouver Victorin LUREL aujourd'hui comme Président de la région Guadeloupe. Victorin LUREL a été dans le Gouvernement de Jean-Marc AYRAULT, ministre chargé des Outre-mer, ministre de plein exercice - je n'ai pas dit de plein pouvoir mais siégeant au Conseil des ministres en qualité justement de ministre. Victorin LUREL a servi la République et a servi les Outre-mer. Des lois importantes ont été votées à son initiative, c'est le rêve de tant de ministres de laisser un nom à la postérité, mais il ne suffit pas de faire voter une loi pour rester dans les livres d'Histoire, faut-il encore que cette loi corresponde à un progrès, à un progrès dans la vie quotidienne. Ce fut le cas de la loi Lurel sur, notamment la vie chère, parce qu'ici en Guadeloupe il y a eu des mouvements importants en 2009 qui justement avaient porté sur le coût de la vie et sur cette disparité insupportable qui faisait que les prix étaient plus chers en Outre-mer par rapport à l'Hexagone.

Nous avons donc voulu qu'après Victorin LUREL ce fût également une Guadeloupéenne qui puisse être portée au ministère des Outre-mer avec George PAU-LANGEVIN. La Guadeloupe compte en effet tellement de talents, dans tous les domaines : dans le domaine politique, je ne vais pas faire la liste, j'aurais peur d'en oublier et dans le domaine culturel, artistique. Nombreuses et nombreux ont été les Guadeloupéens qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour la culture du monde et puis dans le domaine sportif, je n'ai pas pu emmener tous les Guadeloupéens qui avaient gagné des médailles pour la France, alors j'ai pris l'un de ceux que je connais dans ma génération qui m'ont tant fait rêver, Roger BAMBUCK qui m'accompagne aujourd'hui.

De la Guadeloupe émane une force et une fierté ! La force, c'est votre héritage, cette résistance à l'oppression, votre ardeur à combattre les injustices. Votre force, c'est la jeunesse. Une jeunesse impatiente, une jeunesse ardente, comme toutes les jeunes gens, mais une jeunesse qui veut qu'on lui donne sa place, sa chance, et c'est notre devoir. Votre fierté, c'est celle des combattants de la liberté, ici en Guadeloupe comme dans les Antilles, les Marrons, les DELGRES, les Dissidents, celle de femmes et d'hommes debout qui ont lutté, lutté sans cesse pour d'abord leur émancipation, leur reconnaissance, leur dignité. C'est pourquoi demain se produira un événement important : l'inauguration à laquelle je vais participer avec de nombreux représentants des collectivités des Caraïbes mais aussi avec des chefs d'Etat venus d'Afrique.

C'est un événement mondial, ce Mémorial ACTe, que vous avez voulu. Monsieur le Président de

C'est un événement mondial, ce mémorial ACTe, que vous avez voulu, Monsieur le Président de la région de Guadeloupe, comme un monument qui ne devait pas simplement être l'expression de la barbarie du passé, de ce crime contre l'humanité. Crime contre l'humanité qui a été reconnu dans une loi de la République, la loi dite Taubira. Ce Mémorial ACTe, d'une certaine façon en est le prolongement, l'aboutissement en termes mémoriels, c'est un geste de reconnaissance des souffrances de tous ces esclaves qui ont subi l'exploitation, l'humiliation, la dégradation, les violences, la mort, mais c'est aussi un acte d'espoir que vous posez-là.

Espoir pour tous ceux qui sont humiliés, pour tous ceux qui sont abandonnés, pour tous ceux qui sont violentés dans tant de conflits aujourd'hui. C'est un message aussi de lutte et de solidarité, parce que je le dirais encore demain, l'esclavage n'a pas disparu, il existe encore. Il y a encore des femmes, des hommes, des enfants qui sont emmenés dans des embarcations que l'on fait couler en Méditerranée pour obtenir, une fois encore, de l'argent pour financer des activités, des activités terroristes, de banditisme. Oui, il y a encore de l'esclavagisme au XXI^{ème} siècle quand on enlève des jeunes filles pour les vendre sur des marchés à esclaves. Oui, il y a encore de l'esclavagisme quand des enfants sont utilisés comme main d'uvre.

Nous devons, à travers cette inauguration, à travers ce mémorial, à travers cet événement, porter le message, non pas simplement celui de la Guadeloupe, non pas simplement des Antilles, celui des forces qui se mettent toujours en mouvement quand il s'agit de la liberté humaine. C'est un geste fort qui va aussi traduire une conception qui est la nôtre, qui est la diversité des origines et des cultures comme richesses de la République et, comme Président, je défendrai toujours cette diversité des origines, des cultures, des couleurs de peau

Aujourd'hui et vous me l'avez rappelé la Guadeloupe a fait de la jeunesse sa priorité. Je connais sa situation, celle d'une jeunesse touchée par le chômage, d'une jeunesse souvent désemparée, démunie, qui vit avec impatience des années qui devraient être des années de confiance et d'espérance. Alors, nous devons agir et ne pas simplement déplorer. Agir, c'est de donner la meilleure formation, la meilleure qualification à la jeunesse, et commençons par ce qu'il y a de plus beau dans un parcours scolaire, c'est-à-dire l'entrée à l'université.

Vous avez voulu, ici, l'université des Antilles. La marche est compliquée. Il y a toujours des compétitions, des concurrences, elles n'ont pas lieu d'être. Quant il s'agit de former les jeunes, de leur donner l'excellence, de les faire réussir, et on serait encore en train de négocier cette partie-là contre cette partie-là ! Vous avez le devoir de faire vivre dans l'unité, dans le rassemblement, l'université des Antilles. Vous avez raison et Victorin LUREL me le rappelle comme je lui rappelais quand il était à la table du conseil des ministres. Il faut simplifier, fluidifier, lever toutes les lourdeurs et procédures. Nous n'avons pas beaucoup de temps, jamais de temps parce que quand il s'agit de l'avenir des jeunes, nous ne pouvons pas dissenter, nous ne pouvons pas différer.

Il y aura une loi, elle sera discutée à l'Assemblée nationale, monsieur BARTOLONE est là pour nous le garantir, le 21 mai. Ensuite, cette loi deviendra la loi de la République. Les modalités seront fixées, il n'y aura pas de temps perdu pour la prise des décrets. Vous demandez à l'Etat de faciliter, par un effort complémentaire, l'installation de l'université, ce sera fait : 750.000 euros seront apportés pour gage de la volonté de l'Etat de réussir cette université.

Il y a aussi des jeunes qui sont sans qualification aucune, qui sortent du système scolaire sans aucun bagage, sauf la frustration ou la colère. Alors, nous avons mis en place un certain nombre de dispositifs, pas simplement pour la Guadeloupe, pour la France toute entière, mais davantage adaptés encore aux besoins de la Guadeloupe.

3.500 jeunes, ici, ont pu bénéficier d'un emploi d'avenir. Nous avons mis en place des emplois aidés avec la volonté qu'ils soient proposés aux jeunes notamment, dans les quartiers difficiles. Nous avons maintenant étendu la « garantie jeunes » à la Guadeloupe. La « garantie jeunes », c'est ce qui permet de donner, à des jeunes sans qualification, une première expérience, une indemnité, une formation, un accompagnement vers l'emploi. Nous ferons en sorte que cette « garantie jeunes » puisse être le plus rapidement élargie et mise en place.

Nous avons, aussi, comme référence ce que vous avez, vous-même, introduit avec les écoles régionales de la deuxième chance. J'ai eu l'avantage de visiter une de ces écoles, et j'ai vu le

travail qui s'y faisait, de la même manière que je sais ce que représente le service militaire adapté. C'était une formule qui avait été réservée à l'Outre-mer. Elle est tellement efficace que j'ai considéré que même la métropole devait y avoir également accès. Quand vous êtes un modèle, il n'y a aucune raison que vous ne donniez pas l'exemple à l'Hexagone.

J'annonce, ici, qu'une troisième école régionale de la deuxième chance sera ouverte, au Moule, et que l'Etat y apportera 700.000 euros pour être à vos côtés dans cette initiative.

La jeunesse guadeloupéenne a un talent particulier pour le sport. J'évoquais, ici, les nombreux champions. Nous allons donc, avec vous, engager un plan pour labelliser les pôles sportifs de haut niveau permettant aux jeunes guadeloupéens de poursuivre leur parcours scolaire dans une filière de haut niveau sans avoir à quitter l'archipel. Les jeunes guadeloupéens qui veulent être des jeunes champions resteront à la Guadeloupe pour mener leurs études et pour être accompagnés. Puisque je parle de sport, j'ai saisi la Secrétaire générale de la Francophonie pour proposer la candidature de la France à la tenue en Guadeloupe des Jeux de la Francophonie en 2021.

L'essentiel, Victorin LUREL me le rappelait, c'est l'économie, c'est la création d'emploi, c'est le développement des entreprises, c'est l'investissement. J'ai appris que les forces vives de l'archipel s'étaient rassemblées dans Guadeloupe Economique pour explorer toutes les pistes qui pouvaient rendre plus efficaces les aides publiques en faveur de l'emploi. Je ne me plains jamais qu'il y ait des rassemblements, et surtout lorsque ce sont l'ensemble des chambres consulaires, l'ensemble des organisations d'employeurs qui s'engagent, c'est-à-dire l'esprit du Pacte de responsabilité que j'avais proposé pour l'ensemble du pays. Nous regarderons, avec ces forces vives, comment nous pouvons expérimenter, adapter, lever les verrous, qui permettent de créer davantage d'activités et d'emplois. Chacun doit prendre sa part, parce que cela ne peut pas être, comme le disait le maire de Gosier « Noël tous les jours ». On ne peut pas attendre que tout vienne de l'Etat.

Les Outre-mer ont des droits et la France, la République a un devoir, la solidarité. Nous devons adapter nos dispositifs, faire que, face à un chômage qui est plus élevé Outre-mer qu'en métropole, nous puissions faire davantage encore Outre-mer. En même temps, il convient que les acteurs économiques, quand ils ont les dispositifs qui leur sont proposés, les mettent en uvre. Alors, faut-il aussi que nous-mêmes nous soyons exemplaires dans l'exécution de nos dispositions.

Je rappelais, à l'instant, la loi LUREL sur la régulation économique Outre-mer a donné des moyens à l'Etat et aux collectivités pour lutter contre les situations de concurrence faussée. Il faut les utiliser ! Nous avons introduit des mécanismes, bouclier qualité/prix, permettant que la concurrence puisse être pleinement utile aux consommateurs Outre-mer. Cela a eu des effets de baisse des prix, notamment pour les produits qui étaient justement dans le bouclier.

Il me plaît de rappeler ce qu'a été le combat de Victorin dans un moment où il s'agissait de faire baisser les carburants, maintenant ils baissent plus facilement, encore que cela peut remonter. Cela a été une lutte, une lutte considérable contre un certain nombre d'intérêts. Nous devons, non pas simplement, faire pression, nous devons utiliser des mécanismes qui existent dans la loi. J'ai cité les carburants, je veux parler aussi de la téléphonie, parce qu'il n'y a pas de raison que l'on paye plus chères les communications Outre-mer que dans l'Hexagone, avec des technologies qui sont les mêmes ! C'est comme lorsque nous avons découvert que pour les pots de yaourt, c'était différent Outre-mer qu'en métropole ! Pour la téléphonie, il n'y a pas de raison que ce soit différent dans l'utilisation que l'on fait de ses portables et des coûts que cela engendre.

Je suis conscient que nous devons préparer l'économie de demain, ici, en Guadeloupe comme partout d'ailleurs. Nous avons aussi préservé les filières traditionnelles. Dès 2012, le Gouvernement a obtenu des autorités européennes des garanties supplémentaires en faveur de la banane. Nous le devons aux ministres qui ont négocié auprès des autorités européennes. Le régime fiscal du rhum était menacé, il a pu être sauvé, Stéphane LE FOLL s'y est engagé personnellement. Quant au sucre, chacun sait que les quotas vont disparaître, alors je me suis engagé, c'était sur l'île de La Réunion, à ce que l'Etat puisse continuer à aider la production des Outre-mer pour le sucre, jusqu'à 38 millions d'euros. Je respecterai cet engagement.

L'enjeu, je l'ai dit, ce sont les filières traditionnelles, ce sont les filières d'avenir, et ce sont des mécanismes. La défiscalisation a longtemps été un débat d'ailleurs faussé. J'en connais qui sont constamment pour aider les entreprises, mais qui contestent toujours les mécanismes qui sont prévus. Sur la défiscalisation, j'ai voulu qu'il y ait une clarification des règles et qu'il y ait une transparence mais aussi une visibilité. Comment peut-on demander à des investisseurs de placer un certain nombre de fonds, en l'occurrence en Guadeloupe ou Outre-mer, s'ils pensent que l'année prochaine ou dans deux ans, le mécanisme va disparaître. Victorin LUREL puis George PAU-LANGEVIN ont fait en sorte que nous puissions pérenniser le système de la défiscalisation, pour que l'on n'en parle plus, pour que soit une chose acquise mais en même temps que nous puissions vérifier que l'effort budgétaire que nous consentons parce que c'est de l'argent public puisse être véritablement investi Outre-mer et là où nous en avons décidé. C'est pourquoi, le Gouvernement a été amené ce qui explique, sans doute, les retards, enfin c'est ce que l'on m'a dit mais le Gouvernement a été amené à aller devant les autorités de Bruxelles pour que le mécanisme de la défiscalisation soit également accepté et pour longtemps par la Commission européenne. Je vous l'annonce, ici, c'est chose faite, et maintenant la défiscalisation est pérennisée à partir du début de ce mois.

Je veux insister, aussi, sur ce qu'a été notre action, pour améliorer des dispositifs que nous devons créer pour l'ensemble de la France mais que nous voulions bonifier pour les Outre-mer. Le crédit impôt-recherche a été porté à 50 % Outre-mer contre 30 % dans l'Hexagone. Cela veut dire que tout laboratoire qui se crée, toute entreprise qui fait de l'innovation aura un avantage à venir les faire ces innovations, ici, en Guadeloupe, Outre-mer, plutôt qu'en métropole ou dans un pays étranger.

Nous avons voulu aussi que le crédit impôt-innovation qui est également dirigé vers les petites et moyennes entreprises soit porté à 40 % Outre-mer contre 20 % dans l'Hexagone.

Le Pacte de responsabilité, dont j'ai parlé, qui représente un montant de 400 millions d'euros pour les entreprises Outre-mer avec un crédit-impôt compétitivité emploi qui est majoré pour les Outre-mer et une aide pour le premier emploi qui est également majorée pour les Outre-mer. Ces mécanismes-là doivent être utilisés, parce que s'ils ne le sont pas, un jour ou l'autre ils seront remis en cause. Pourquoi avoir de tels avantages s'ils ne sont pas pleinement investis Outre-mer ?

Je sais aussi le rôle de la commande publique. Aussi bien, la Présidente du conseil départemental que le Président du conseil régional, que tous les maires qui sont, ici, savent bien que c'est souvent leurs investissements qui vont faire l'emploi.

J'ai voulu que les crédits européens et je salue ici le député européen qui représente les Antilles, monsieur MANSCOUR, destinés aux régions ultra périphériques puissent être augmentés. Je vais vous faire une confidence, quand on parle des Outre-mer dans un Conseil européen à 28, on parle de la France pour l'essentiel. Quand je demande que soient augmentés les crédits européens pour les régions ultrapériphériques, je demande qu'il y ait davantage pour la France. Chacun le sait autour de la table, j'ai voulu que certains territoires qui n'étaient pas, jusqu'à présent, dans les compétences pour justifier les crédits européens, comme Mayotte, puisse y être intégrés, et j'ai obtenu qu'on augmente de 20 à 30 % les crédits européens pour les régions ultrapériphériques. Là-aussi, faut-il encore les utiliser les crédits européens ? Parce que quand je reviendrai devant les autorités européennes pour justifier ce n'est pas tout de suite le prochain budget européen, et si les crédits n'ont pas été consommés, qu'est-ce que l'on me dira ? On me dira que cela ne sert à rien de dégager ainsi de telles priorités. Vous devez donc, mais je crois qu'ici, en Guadeloupe, vous les consommez bien les crédits européens.

La commande publique, c'est aussi le logement. Nous avons lancé un plan pour le logement Outre-mer pour produire et réhabiliter 10.000 logements, chaque année. Nous nous tiendrons à cet objectif.

La commande publique, ce sont aussi des grands équipements. Les grands équipements, c'est finalement permettre aux Guadeloupéens, ici, mais je pourrais parler des ultramarins, de disposer des mêmes services que dans le reste du pays. Je sais la situation des hôpitaux, ici, en Guadeloupe, il était tout à l'heure en Martinique. Le ministère de la Santé a été saisi du projet de

Guadeloupe, j'étais tout à l'heure en Martinique. Le ministère de la Santé a été saisi du projet de reconstruction du centre hospitalo-universitaire de Pointe-à-Pitre. Comme je vous l'ai dit, je suis venu plusieurs années en Guadeloupe, j'en ai entendu parler du centre hospitalo-universitaire. Dans les discours, c'était toujours promis, je crois avant moi, parfois même bien avant moi. Aujourd'hui, le ministère de la Santé vient d'agréer définitivement le projet de reconstruction du centre hospitalier et cela représentera 600 millions d'euros.

Il y a eu également une volonté de votre part de définir, de mettre en place, la ministre de l'Écologie est là, un plan « séisme-Antilles ». Cela vaut pour l'ensemble de la région. Là-aussi, nous avons mis en place un fonds de prévention des risques naturels majeurs et il y aura, dans les prochaines années un milliard d'euros, je dis bien un milliard d'euros, pour investir, pour prévenir les séismes ou ses conséquences.

Ce matin, j'étais avec les représentants de l'ensemble des pays des Caraïbes, et aussi des collectivités françaises sur le thème du climat. J'évoquais la perspective d'un accord. Nous avons lancé l'Appel de Fort-de-France, pour que le message qui est le vôtre, le risque que des îles puissent être presque mises en cause dans leur identité, dans leur existence même, puisse être entendu y compris dans les pays les plus riches, pour qu'ils se rendent bien compte des périls qui peuvent être ceux de la planète si nous ne faisons rien.

J'ai dit aussi que même si nous avons un accord à Paris à la fin de l'année, le réchauffement climatique ne va pas s'arrêter au lendemain de l'accord ! Dieu ne va pas, pour ceux qui y croient, décider au lendemain de l'accord de Paris « ça y est la planète ne chauffe plus, les chefs d'État et de Gouvernement se sont mis d'accord, j'arrête, je ferme » £ non. Nous aurons encore pendant des années, hélas, l'histoire de l'industrie est celle que nous connaissons de nos comportements, de nos consommations, de la présence des énergies fossiles, cela va continuer. Même si nous investissons beaucoup, et nous investirons beaucoup, il faudra bien que nous fassions face encore à des cyclones, à des intempéries, d'où ce plan majeur d'adaptation, de prévention, de construction même, parce qu'il faut que nous puissions intégrer dans nos règles de construction ces risques-là.

Je voulais aussi parler, mais je ne veux pas être trop long parce que j'aurais l'impression de répondre à trop de sollicitations et je ne suis pas sûr d'en avoir encore les ressources à cette heure de la soirée, mais je voulais répondre aussi à un défi. Les travaux d'agrandissement du port de la Guadeloupe. Parce que nous avons besoin de ports équipés, adaptés £ adaptés pour tous les trafics, au sens de tous les transports, de l'Europe, de l'Amérique, parce que vous pouvez être justement cette liaison. Il va donc y avoir des investissements importants avec un partenaire privé pour que nous puissions équiper le port de la Guadeloupe et en faire un lieu de transbordement de marchandises dans l'Arc Caraïbes.

Vous avez évoqué, madame la Présidente, la question de la violence et de l'insécurité. C'est vrai que la Guadeloupe, depuis des années, vit cette situation douloureuse des actes de délinquance, des violences, des violences familiales, des actes que l'on appelle gratuits mais qui ne sont pas, hélas, sans conséquence sur la vie des personnes. Il faut prévenir, il faut dissuader, il faut aussi, madame la Garde des Sceaux le sait, punir, condamner, enfermer.

Nous avons le devoir de mettre en prison ceux qui ont été condamnés et de les garder en prison. Cela a toujours été la politique de la Garde des Sceaux : faire qu'il puisse y avoir une échelle des peines, que les juges puissent déterminer en toute indépendance une condamnation pour celui ou celle qui s'est mal comporté et qu'ensuite il puisse y avoir des conditions dignes d'enfermement. Or, nous savons bien quelle est la situation de la maison d'arrêt de Basse Terre. La ministre de la Justice a annoncé la reconstruction de la maison d'arrêt de Basse Terre, ce qui suppose l'extension de la prison de Baie-Mahault dans les meilleurs délais et je sais que la Garde des Sceaux y veillera.

Nous avons aussi voulu vous donner les conditions de l'autonomie énergétique, parce que c'est l'une des conditions pour demain de réduire votre dépendance à l'égard des énergies fossiles. Il y a deux projets qui nous tiennent à cœur, non pas pour faire des gestes aux amis guadeloupéens, mais parce que vous, vous avez pris l'initiative et vous pouvez être des références, c'est la centrale bagasse/biomasse de Marie-Galante qui doit voir ses conditions d'ouverture au plus vite,

parce que cela aura des conséquences sur le maintien de la culture de la canne à sucre sur cette île.

Il y a également la société de géothermie de Bouillante avec le capital qui doit être réaménagé. Je suis pour qu'il puisse y avoir un capital de la société de géothermie qui puisse être constitué, ici, et permette le développement de cette industrie de la géothermie.

Une chose qui n'est pas forcément su du plus grand nombre et notamment, ici, Outre-mer c'est qu'il y a une solidarité. Une solidarité de tous les consommateurs d'électricité pour que vous puissiez accéder au même prix que dans l'Hexagone à l'électricité. Parce que c'est le devoir sans doute de la République d'assurer cette égalité, mais c'est également, et chacun doit en prendre conscience, une charge parce que s'il n'y avait pas cette contribution de service public sur l'électricité vous n'auriez pas l'accès à l'électricité aux mêmes conditions que partout ailleurs.

Vous avez évoqué, monsieur le Président, la question de l'eau et de l'assainissement. J'ai l'impression que cette question là-aussi, si je puis dire, n'est pas toute fraîche, qu'elle dure depuis longtemps mais qu'il y a également une question de responsabilité. Je vais vous parler franchement. L'Etat vous accompagnera pour améliorer la production, la distribution de l'eau, pour assurer l'assainissement que si une gouvernance responsable est mise définitivement en place, ici, en Guadeloupe. Sinon, nous ne pourrons pas vous suivre.

J'évoquais la santé, vous y êtes revenus, notamment tout ce qui peut permettre de diagnostiquer des pathologies et particulièrement le cancer. Il y a cette situation qui vous préoccupe, et vous avez voulu, vous-même, prendre l'initiative : faire en sorte que cette question du cyclotron, pour produire justement des analyses indispensables pour diagnostiquer cette maladie, le cancer. Vous avez voulu étudier sérieusement la possibilité d'ouvrir un cyclotron.

Vous me dites que vous êtes prêts. L'Etat autorisera le cyclotron en Guadeloupe. Je vais ajouter : non seulement, l'Etat autorisera puisque c'est un agrément qui est indispensable, mais l'Etat participera au financement du cyclotron £ en complément de la Martinique et n'opposons pas je pense que ce serait le pire service que nous pourrions rendre à l'image des Antilles n'opposons pas une île à une autre, chacun a besoin d'avoir son équipement, chacun a besoin d'avoir des services £ ensuite, vous avez un devoir supplémentaire, je l'ai dit en Martinique, qui n'est pas simplement si vous le pouvez de satisfaire les besoins locaux, c'est déjà l'objectif mais de satisfaire aussi les réponses qui vous sont demandées de la part de l'ensemble de la Caraïbe parce que vous pouvez aussi avoir cette influence-là et ce rôle-là.

Voilà, mesdames et messieurs, ce que j'étais venu vous dire, ici, en Guadeloupe. Je veux ajouter une dernière réflexion. Vous vous êtes mobilisés depuis des générations et des générations pour l'égalité. Néanmoins, il a fallu attendre la fin de la seconde guerre mondiale pour assurer l'égalité politique avec la départementalisation. Ensuite, il a fallu attendre cinquante ans et des gouvernements, souvent de gauche, parfois de droite, et ici ne faisons pas la distinction, je suis le Président de tous et j'assume la continuité de ce qui a été fait £ et donc il a fallu attendre cinquante ans pour qu'il y ait l'égalité sociale, même SMIC, même prestations, mêmes allocations, mêmes conditions. Aujourd'hui, nous voulons aller plus loin parce que nous avons toujours besoin d'autres défis et que l'égalité ne s'arrête pas simplement à des conditions politiques ou à des conditions sociales mais doit être la capacité de pouvoir s'épanouir, s'accomplir et notamment sur le plan économique. C'est l'égalité réelle. Je vous propose donc de franchir maintenant cette nouvelle étape et d'établir un plan territoire par territoire d'Outre-mer en faveur de l'égalité réelle.

Une loi sur l'égalité réelle Outre-mer devra en poser les principes, pas les modalités, simplement les principes. Il faudra que l'Etat, les collectivités concernées puissent parvenir dans un délai raisonnable, sans doute sur plusieurs années, peut-être même davantage, pour atteindre cet objectif. C'est vrai que, vous l'avez rappelé, cher Victorin LUREL, c'est le CREFOM, le Conseil Représentatif des Français d'Outre-mer, présidé par Patrick KARAM, qui a lancé cette idée, mais qui vous a porté Président d'honneur. Pas de chance pour vous, parce que je vais vous demander justement d'y travailler. Je vais demander à Victorin LUREL une mission parlementaire, si le Président de l'Assemblée m'y autorise, pour définir les contours de ce que serait ce futur texte

sur l'égalité réelle. Voilà, Victorin LUREL une mission de plus à votre actif.

Là-aussi, parlons-nous directement, ce n'est pas un texte, ce n'est pas une mission, ce ne sont pas simplement des dispositifs qui pourront parvenir à l'égalité. C'est un combat, une lutte, une mobilisation, ce qui suppose la participation de tous. Ce qui serait le pire service pour les Outre-mer, d'ailleurs, comme pour la France toute entière, c'est de penser que c'est simplement ceux qui dirigent qui peuvent changer la vie du pays et accomplir son destin. Bien sûr que ceux qui dirigent ont une responsabilité particulière, sinon pourquoi auraient ils brigué le suffrage ?

Pourquoi auraient-ils sollicité des mandats ? Ils doivent donc tracer la voie, ce que je fais, et ce que je continuerai à faire tout au long du mandat qui m'a été confié par les Français.

Si nous voulons réussir, et nous voulons réussir, réussir à vaincre le chômage, réussir à donner confiance dans notre pays, réussir à porter un projet qui dépasse nos frontières, à faire que la culture française puisse être regardée, pas simplement, pour les uvres qu'elle diffuse mais comme une conception même de la vie.

Nous sommes un pays qui est attendu partout dans le monde. Je rends hommage, d'ailleurs, aux Outre-mer que de me permettre d'être un Président de la République qui peut être présent sur tous les continents, invité dans toutes les conférences. Je suis partout chez moi, enfin presque. Dans le Pacifique grâce à la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, la Polynésie française. Je suis partout dans l'Océan indien grâce à La Réunion, Mayotte. Je suis partout dans les Amériques grâce à vous tous. Je suis même voisin du Brésil grâce à la Guyane. Je vais en Amérique du Nord grâce à Saint-Pierre-et-Miquelon. Je peux penser que nous avons conquis l'Amérique, même si elle me rappelle quelquefois qu'il y a des frontières !

Je pourrais continuer cette liste parce que grâce aux Outre-mer, la France est une puissance mondiale, mais qui ne veut pas être une puissance qui impose, qui domine. On veut être une puissance qui libère, qui apporte la paix, qui donne l'espoir dans la liberté. Voilà ce qu'est le message français, celui que vous nous donnez aussi à travers l'évènement que l'on va vivre demain.

Chers amis, je vous remercie d'être ce que vous êtes : des Outre-mer. Je vous remercie d'être une chance pour la France. Je remercie les Ultramarins de nous apporter leur différence, leur diversité, leur richesse. Vous êtes une chance pour la République. Voilà pourquoi j'étais heureux ce soir de venir, une nouvelle fois, en Guadeloupe pour dire ces choses simples : Vive les valeurs qui sont les nôtres, Vive ce que nous sommes ensemble, Outre-mer, France métropolitaine, tous ensemble pour l'esprit républicain.

Vive la Guadeloupe, Vive la République et Vive la France !